GAZETTE DE VARSOVIE

LUNDI 18. JUIN 1792.

Varsovie le 18 juin.

Mr. Hilaire Chojecki, juge de la terre de Kijovie, vient d'affranchir de toute charge & corvée, les familles qui fourniront volontairement des recrues pour la guerre actuelle, en s'engageant en outre à payer en leur nom les charges publiques.

La Commission d'éducation a publié un universal pour engager les étudiants à détourner par leurs prières, les maux qui menacent la patrie.

Extrait des offrandes patriotiques qui ont été déposées au Bureau de la Commission Ordonnatrice de la Voivodie de Brzes en Lithuanie.

Le 29 mai, Mr. J. Paszkowski, grand pannetier de la Voivodie de Brzes, a offert 50 ducats, & s'est engagé à donner 50 muids d'avoine, 5 boeufs & 10 moutons. — Le même jour, Mr. S. Estko, grand pannetier de Smolens, a offert 11 ducats, & s'est engagé à donner 10 muids de farine de seigle, & deux boeufs. — Le 30, les professeurs des écoles de Brzes ont offert 10 ducats & se sont engagé à donner un chariot. — Le même jour, Mr. l'abbé Malachowski chancelier, s'est engagé à donner 30 sacs de seigle. Le même jour, Mr. Piekarski, Comm: Ord: s'est engagé à donner 150 sacs de seigle.— Le même jour, Mr. Łyszczyński, Comm: Ord: s'est engagé à donner 3 boeufs & 10 moutons. — Le 1 juin, Me. S. Matusewicz, née Suszczyńska a offert 40 ducats & s'est engagée à donner la même somme dans 6 semaines, & à payer chaque année 20 ducats pendant toute la durée de la guerre. — Le même jour, M. Laskowski, vice-échanson de la Voivodie de Brzes, s'est engagé à donner 100 ducats & à faire transporter à l'armée principale qui doit se rassembler en Lithuanie, 100 voitures de foin, 100 sacs d'avoine, 50 sacs de seigle & 100 moutons. — Le même jour, Mr. J. Rayski, Comm: des frontières dans la Voivodie de Brzes, s'est engagé à donner 50 sacs d'avoine & 10 sacs de grueau d'orge. — Le même jour Me. Wygonowski, Chambellane de Brzes s'est engagée à donner 10 ducats & 70 sacs de farine de seigle, ou au besoin des pains faits avec cette farine, 50 sacs d'avoire & 25 voitures de foin. — Mr. M. Paszkowski, Comm: Ord: & Nonce de Czerniechow, dans la Voivodie de Brzes, s'est engagé à fournir six cavaliers, armés, montés & équippés à ses frais, & à les faire conduire à la réquisition de la Comm: Ord: à Włodzimierz, ou à Dubno. Il s'est engagé en outre à payer pour sa terre de Mylatin & dépendances le double des impôts, tant au terme de juin, qu'à celui de janvier. Le même d'onnera 500 fls. à chacun des quatres premiers bas-officiers, qui parviendront au grade de Lieutenant par leurs services, pour leur équippement, comme aussi 200 fls. à chacun de 5 premiers soldats qui se seront distingués par leur valeur, ou auront été couvers d'honnorables blessures. Il s'oblige en outre pour engager ses vassaux à voler à la défense de la patrie, à payer à chaque recrue qui sera levée dans ses terres, & qui aura fini le tems de son engagement 100 fls. sa vie durant, & à lui donner d'abord 50 fls.

De la Terre de Wyszogrod le 31 mai 1792.

On n'eut pas plutôt connu ici le besoin de s'armer pour la défense de la patrie qu'on s'empressat à déposer des offrandes sur l'autel de la patrie. Mr. C. Nakwaski, Chambellan de la Terre de Wyszogrod, offrit 100 ducats. — Mr. B. Małowieski Comm: Ord: s'engagea à donner un cavalier, monté & équippé à ses frais; il offrit de plus une bague à diamant, qu'il propose pour prix de la valeur.

De Płock le 7 juin.

Les professeurs des Ecoles de Płock viennent de consacrer aux besoins de la patrie, une partie de leurs honnoraires: Mr. l'abbé Osowski, Vice-recteur, en a offert le tiers; Mr. J. Brzozowski, professeur d'éloquence, en a offert 500 fls. à payer chaque année pendant toute la durée de la guerre; Mr. T. Golański, professeur en droit, en a offert 200 fls.; Mr. J. Kubliński, professeur de mathématiques, en a offert 50 fls.; Mr. A. Kobylecki, professeur de seconde, en a offert 50 fls., ainsi que Mr. F. Karkowski, professeur de la première classe. Les écoliers ont suivi l'exemple de leurs professeurs; les plus grands ont pris parti dans l'armée de défense patriotique; entr, autres Mr. Gabrysiewicz, écolier de quatrième, qui à l'aide d'une collecte faite parmi ses condisciples, s'est équipé pour marcher contre les Russes.

De Nowogrod le 4 juin.

Mr. A. Łopott, ci-devant Mestre-de-camp du grand duché de Lithuanie, a offert un mortier de fer, 3 canons de bronze d'une livre de bales, avec leurs affuts, deux coulevrines, 10 carabines & 10 couples de pistolets.

Autriche.

Vienne le 15 mai.

Si l'on peut ajouter foi à un avis de la part d'un homme, d'ailleurs initié dans les affaires, il existerait entre les cours de Vienne, de Berlin & de Russie, un projet pour les indemniser des frais de la guerre actuelle. L'Alsace serait réunie à l'Empire, & la Flandre française aux Pays-Bas autrichiens: la Russie aurait la Corse; la Prusse, Thorn & Dantzig avec la grande Pologne; & l'Angletterre, une partie des isles françaises.

Mais comme il n'y a pas d'apparence que les Français se laissent enlever l'Alsace ou la Frandre; & qu'il n'est nullement vraisemb able, que les Corses veuillent renoncer à l'avantage inapréciable de voir leur isle former un département de la France regenérée, il pourrait très bien se faire que le donneur d'avis, initié dans les affaires, ne ut qu'un radoteur politique.

Vienne le 27 mai.

L'impératrice defunte a légué à son fils cadet, l'archiduc Roudolph, le marquisat qu'elle possedait en Espagne.— Les deux archiduc, Antoine & Joseph ont prié le roi de leur permettre de servir comme volontaires dans l'armée qui combat contre les français.— Avant hier on a envoyé au quartier général 300 médailles avec cette inscription: à la bravoure.— Le train d'artillerie destiné pour les Pays-Bas est parti d'ici & de la Bohéme pour sa destination. L'artillerie destinée pour la Savoye, qui pese 50,000 quintaux, sera transportée sur des chariots jusqu'à Trieste, où elle sera embarquée. — Les états de Hongrie ont offert de nouveau à S. M. 12,000 hommes de troupes nationales.

Suede.

Stockholm le 29 mai.

Il est arrivé ici un voyageur français, nommé Verniac de St. Maur; & on croit qu'il se fera annoncer comme ministre de France, & qu'il remplacera M. le chevalier Gossin; mais on assure que notre cour ne le réconnaitra pas dans cette qualité.

Dannemarc.

Copenhague le 2 juin.

Il est arrivé cette semaine un courier de Petersbourg, qui a apporté à notre cabinet le manifeste contre la Pologne, & à ce qu'on dit, d'autres dépêches qui ont rapport aux affaires de France.

Turquie.

Constantinople le 25 avril.

Le capitan Pacha a fait voile le 19 de ce mois de notre port avec 10 vaisseaux de ligne, & 2 fregattes pour l'Archipelle. — Notre gouvernement s'occupe actuellement à rétablir nos finances. C'est pour cela qu'on a déjà mis de nouveaux impôts sur le vin & sur l'eau de vie. — Le roi d'Espagne ayant cedé au Dey d'Alger la fortéresse d'Oran, le dernier a envoyé au Sultan les clefs de cette fortéresse, comme une marque de sa soumission.

De Constantinople le 10 mai.

M. le Comte Potocki, ministre plénipotentiaire de Pologne auprès de la Porte, a célébré ici l'anniversaire du 3 mai, avec beaucoup d'appareil. La veille de ce jour on fit avertir les polonais qui se trouvaient ici, tant ceux at-

tachés à l'ambassade que les negocians de se rendre le lendemain à l'hôtel de l'ambassadeur, au faubourg de Pera. Vers les onze heures du matin, Mr. l'ambassadeur se rendit à l'église paroissiale de St. Marie, avec sa suite nationale, où après avoir entendu la messe à laquelle assistèrent les ministres étrangers & differentes autres personnes des deux sexes, il prononça à voix haute, ainsi que tous les Polonais de sa suite, le serment de maintenir la Constitution civile du 3 mai; après quoi on entonna le T e D e u m. Etant ensuite retourné à son palais avec sa suite, Mr. Potocki donna un superbe diné à tous les ministres étrangers; & on y porta les santés suivantes: 1. A Stanislas Auguste Roi & le père de la patrie, le célébré. 2. Aux Etats de la Diète. 3. A la Constitution Polonaise du 3. mai. 4. Aux Polonais fidéles à la patrie, & constitutionels. Le soir il y eut assemblée, & un concert exécuté par des musiciens européens, auquel assistèrent les ministres étrangers & plusieurs autres personnes de différentes nations.

Allemagne.

De Hesse le 29 mai.

Le prince Xavier de Saxe qui a été long-tems en France, fut le 26 de ce mois chez l'électeur de Mayence, & d'où il est passé à Coblence chez les princes émigrés, qui ont envie, à ce qu'on dit, de déclarer Louis XVI. prisonnier de l'Ass. Nat. & de proclamer Monsieur, régent du royaume, pendant la captivité du roi.

Hollande.

Ostende le 28 mai.

Le gouvernement de Bruxelles a envoyé à notre Amirauté en date du 20 de ce mois, une depêche, dans laquelle il est dit, que pour le maintien des liaisons mercantiles, entre les Pays-Bas autrichiens & la France, le gouvernement général permet, que tous les vaisseaux français, qui ne sont pas armés en guerre, & qui ont de cargaisons pour ce pays, sans avoir chargé des armes ou munitions de guerre, peuvent rester dans nos ports, y venir & en sortir jusqu'à ce qu'on révoque la présente permission, & aussi long-tems que les Francais accorderont la méme permission à nos vaisseaux marchands dans leurs ports.

Leyde le 31 mai.

D'après les mouvemens, que l'on apperçoit dans l'armée Autrichienne, campée près de Mons, l'on présume, qu'il y aura avant peu un engagement général entre nos troupes & l'armée Francaise, postée en avant de Valenciennes & de Maubeuge. Déjà tous les préparatifs sont faits pour une attaque prochaine: L'on suppose, que le projet de nos généraux est d'empécher, s'il est possible, la réunion des armées des généraux Lukner & la Fayette, qui, selon toutes lés apparences, en ont le dessein.

Pays-Bas.

Extrait d'une lettre de Bruxelles du 28 mai.

Notre perte a été plus considérable à l'affaire de Florenne qu'on ne l'a d'abord dite: Il en est à-peu-près ainsi de toutes ces rencontres particulières; elles nous coûtent beaucoup de sang. Le 22 il nous est arrivé un nombre de chariots, remplis de blessés & de malades de l'armée; & le lendemain il en est encore venu 14 à 15 contenant chacun 10 à 12 soldats, qui ont été déposés à l'hôpital militaire de Bruxelles. Ces transports attestent, que les Francais ont de tems en tems leur revanche. Nos forces se tiennent dans leurs postes, en attendant celles qui doivent les joindre d'Allemagne. Il vient d'arriver quelques renforts à Luxembourg; mais ce sont de foibles secours pour nôtre armée, très-certainement inférieure en nombre à l'ennemi. L'on travaille en ce moment à réparer les palissades de nôtre ville, où la tranquillité publique n'a pas encore été troublée, quoiqu'il n'y soit resté que peu de troupes.

Bruxelles le 31 mai.

On croyait que le duc de Saxe-Teschen reviendrait du camp ici, aussitôt que le général comte de Clairfait aurait pris le commandement de l'armée; mais on assure à présent, que ce général commandera en second sous le duc.— Nous recevons dans ce moment la nouvelle que les Francais ont levé leur camp dernière Valenciennes; & toutes les circonstances nous annoncent une attaque prochaine.— L'archiduc Charles est arrivé ici de Vienne mardi dernier, & il est parti aujourd'hui pour l'armée.— Le général Clairfait, est déja arrivé de Vienne au quartier-général à Mons. Ce général a sous ses ordres un corps de 8 à 10,000 hommes; le général Staray commande le corps de grenadiers, le général Alvinzi les avant-postes & le général-major Weinschen le corps de réserve.— On nous mande du quartier-général, que Lafayette s'est retiré à Maubeuge & que le général Staray a pris poste près de l'abbaye de bonne espérance.— Le chargé d'affaires de la France, M. de Ruelle, qui avait été arrété, a été remis en liberté lundi dernier.

Angleterre.

Londres le 18 mai.

Copie de la lettre officielle remise au lord Grenville, à Londres le 12 mai 1792.

Le soussigné, ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi des français, a ordre de remettre à son excellence lord Grenville, secrétaire d'état au département des affaires étrangeres, la note suivante:

„Le Roi des français, en envoyant un ministre plénipotentiaire à Londres, l'a spécialement chargé de commencer sa mission par manifester au gouvernement britannique les raisons impérieuses qui ont décidé la France à la guerre contre le roi de Hongrie & de Bohême. Il a pensé qu'il doit cette manifestation à la pureté des intentions qui l'animent, autant, qu'aux lois du bon voisinage, & au prix qu'il attache à tout ce qui peut entretenir la confiance & l'amitié entre deux empires, qui ont aujourd'hui, plus que jamais, des motifs de se rapprocher & de s'unir.

„Devenu Roi d'une nation libre, aprés avoir juré le maintien de la constitution qu'elle s'est donnée, il n'a pas pu ne pas sentir profondément toutes les atteintes qu'on voulait porter à cette même constitution, & la seule probité eût suffi pour lui commander de les prévenir & de les combattre.

„Le Roi a vu une grande conjuration se former contre la France, les agens de cette ligue couvrir d'une outrageante pitié pour lui, les apprêts de leurs desseins; & S. M. a eu la douleur de compter parmi eux des français dont tant de puissans motifs & des liens si particuliers semblaient lui garantir la fidélité.

„Le Roi n'a point épargné les voies de la persuasion, pour les ramener à leur devoir, & pour dissiper cette ligue menaçante qui soutenait & fortifiait leurs coupables espérances. Mais l'empéreur Leopold, moteur & chef déclaré de ce vaste complot, & après son decés, Francois, Roi de Hongrie & de Bohême n'ont satisfait à aucune des demandes franches & réitérées du roi. Après avoir fatigué par des délais & des réponses vagues l'impatience des français, accrue chaque jour par des nouvelles provocations, ces princes ont successivement avoué la coalition des puissances contre la France; ils ne se sont point défendus de la part qu'ils y avaient prise, ni de celle qu'ils y prenaient encore. Loin de se disposer à la dissoudre par leur influence, ils ont cherché à la lier à des faits, qui d'abord étaient étrangers & sur lesquels la France n'a jamais refusé justice aux personnes intéressées, & comme si le roi de Hongrie voulait consacrer la perpétuité de l'atteinte qu'il porte à la souveraineté de l'empire francais, il a déclaré que cette coalition, également injurieuse pour le roi & pour la nation, ne pouvait cesser tant que la France ne ferait pas cesser les motifs graves qui en avaient provoqué l'ouverture; c'est-à-dire, tant que la France, jalouse de son indépendance ne se relâcherait en rien de sa nouvelle constitution.

„Une telle réponse, précédée & soutenue des préparatifs les plus évidemment hostiles, & d'une protection mal dissimulée pour des rebelles, a dû paroître à l'assemblée nationale, au roi & à la France entiere une agression manifeste: car c'est commencer la guerre que d'annoncer qu'on ramasse, qu'on appelle de toutes parts des forces pour contraindre les habitans d'un pays à altérer la forme du gouvernement qu'ils ont librement choisie & qu'ils ont fait le serment de défendre. Or, c'est là le sens & comme la substance de toutes les réponses évasives du ministre de l'empereur & du roi de Hongrie aux explications simples & loyales que le roi leur a demandées.

„Ainsi le Roi s'est vu contraint à entrer dans une guerre qui lui était déjà déclarée; mais religieusement fidelle aux principes de la constitution, quelque puisse être définitivement le sort des armes dans cette guerre, la France repousse toute idée d'agrandissement; elle veut conserver ses limites, sa liberté, sa constitution, son droit incommutable de se réformer elle-même quand elle le jugera à propos. Elle ne consentira jamais que, sous aucun rapport, des puissances étrangeres entreprennent de lui donner des loix, où osent en conserver l'espoir. Mais cette fierté même, si naturelle & si juste, est un sûr garant à toutes les puissances qui ne l'auront pas provoquée, non seulement de ses dispositions constamment pacifiques, mais aussi du respect que les francais sauront montrer dans tous les temps pour les usages & toutes les formes des gouvernemens des differens peuples. Aussi le

Roi veut que l'on sache qu'il désavouerait hautement, & avec sévérité, tous ceux de ses agens dans les cours étrangeres en paix avec la France, qui oseraient s'écarter un instant de ce respect, soit en fomentant ou en favorisant des soulevemens contre l'ordre établi, soit en intervenant, de quelque maniere que ce puisse être, dans la politique intérieure de ces états, sous le pretexte d'un prosélytysme qui, exercé chez des puissances amies, serait une véritable violation du droit des gens.

„ Le Roi espere que le gouvernement Britannique verra dans cet exposé la justice incontestable & la nécessité de la guerre que soutient la nation Française contre le Roi de Bohéme & de Hongrie; & qu'il y trouvera de plus ce principe commun de liberté & d'indépendance, dont il ne doit pas être moins jaloux que la France; car l'Angleterre aussi est libre, parce qu'elle a voulu l'être, & certes elle n'a pas souffert que d'autres puissances vinssent la contraindre à changer la constitution qu'elle a adoptée, qu'elles prétassent le moindre appui à ses sujets rebelles, ni qu'elles prétendissent s'immiscer sous aucuns prétextes dans ses débats intérieurs.

„Persuadé que Sa Majesté Britannique ne désire pas moins ardemment que lui de voir consolider & resserer la bonne intelligence & l'union entre les deux Etats, le Roi demande que conformément à l'article III. du traité de navigation & de commerce du 26 septembre 1786, Sa Maj. Britannique veuille rappeller à tous les sujets de la Grande-Bretagne & d'Irlande, & faire publier en la forme ordinaire dans ces deux royaumes & les isles, & pays qui en dépendent, la défense expresse d'exercer contre la France ou contre les navires français aucune hostilité par des courses en mer, & de prendre aucune patente, commission ou lettres de représailles des differens princes ou Etats qui sont ou seront en guerre avec la France, ou d'user en aucune maniere de telles patentes ou commissions.

„Le Roi demande, en outre, que tous les articles du susdit traité qui ont rapport au cas où l'une des puissances contractantes se trouverait en guerre, & spécialement les articles 3, 16, 24, 39, 40 & 41 soient ponctuellement observés & exécutés, ainsi que Sa Majesté est déterminée à en user de son côté pour toutes les stipulations de ce traité. "(*)

(*) Les mêmes raisons qu'allegue le gouvernement français dans cette lettre, pour prouver la justice de la guerre qu'il a déclarée au roi de Hongrie, prouvent évidemment l'injustice de l'invasion qu'ont faite les Russes en Pologne. Les Français, on ne peut pas se le dissimuler, combattent pour la même cause, que défendent les armées Polonaises; pour le maintien du droit imperscriptible qu'a toute société indépendante de se donner des loix; pour le maintien du droit inaliénable qu'ont les nations libres de se réformer elles-mêmes, quand elles le jugent à propos; pour le maintien de ce droit qu'exercent tous les jours, sans opposition, dans les gouvernements absolus, les princes auxquels les peuples ont confié l'exercice de leurs droit, sans néanmoins s'en désaisir. Tout prince qui s'arroge le droit de modifier la constitution de la France ou de la Pologne, établit par là-même, le droit de ces deux pays à influencer son administration intérieure, lorsque les conjonctures le leur permettront. Il sape les fondements du contract politique, & dissout le systême social des peuples. Il est donc vrai que tant que les cabinets suivront les principes de cette science infernale, qu'on a appellée politique, & qui a consacré tous les crimes, le vol, le pillage, l'oppression, le meurtre, le mensonge, la trahison, la duplicité, la fausseté; ils s'engageront dans des labyrintes sans issue, & tomberont dans des contradictions revoltantes. Un homme qui dans la vie privée, se fait un usage de la politique, se perd de réputation; bientôt il est connu pour un homme double; toute espèce de confiance lui est otée; & il ne doit pas même espérer de former des liaisons d'amitié. Tel est le caractère sublime de la vérité qu'elle reste une & la même, dans quelque cas qu'on en fasse l'application; toujours elle sera également frappante, toujours également fertile en conséquences; qu'on l'applique à la mathématique, à la physique, à la morale, à l'art même du gouvernement, toujours on reconnaitra ses traits divins & éternels. La morale des particuliers, leur prudence, leur justice, leurs intérêts même, ont les mêmes principes les mêmes regles qu'ont ceux des cabinets & des autres comités des nations bien ordonnées, par rapport à leurs relations avec les autres peuples. Plût-à-dieu que les souverains reconnaissent enfin, que ce qui est défendu à leur sujets dans leur commerce entre eux, ne leur est pas permis dans leurs rapports avec les autres souverains.

Londres le 29 mai.

Samedi dernier, il a été défendu par une proclamation, d'armer de vaisseaux en guerre contre la France, & de servir sur mer contre cette puissance. — Tout est tranquille actuellement à Birmingham.

Il se forme dans les trois royaumes de la grande-Bretagne un grand nombre de sociétés, pour obtenir une réprésentation plus égale du peuple dans le parlement, & protéger la constitution contre toute atteinte. Toutes ces sociétés n'ont rien de contraire aux loix, mais elles inquiétent extraordinairement la cour & le ministere. — Dans une petite ville de l'Irlande, on recueillit à un seul diner, 600 liv. sterl. (24,000 fls. de pol.) pour la guerre des Français, contre la ligue formidable, que les rois ont formée contre eux. Il est clair que le gouvernement Anglais voudrait entrer dans cette ligue, mais la nation & l'opinion publique s'y opposeront.

Il y a eu de troubles dans une petite ville d'Irlande, auxquels a donné lieu la futile question: si un Catholique peut être enterré dans un endroit que les protestans se sont approprié exclusivement. On a fait feu, & plusieurs personnes ont été tuées. — Burke, irrité des innombrables critiques qu'il s'est attirées par son livre sur la révolution de France, prépare un second ouvrage pour confirmer les principes qu'il a adoptés dans le premier. — On lit dans des feuilles francaises, que les fabricateurs de certains faux billets de banque, ont enfin avoué, qu'ils les ont fait par ordre d'un certain monarque, & qu'on avait déjà depuis quelque tems des soupçons de cette singulière opération, un de ses favoris ayant acheté des grandes terres, qu'il avait payées avec des billets de banque. — On compte à Philadelphie des églises pour 20 sectes différentes; & néanmoins cette ville jouit de la plus grande tranquillité.

Espagne.

Extrait de la gazette de Madrid du 8 mai.

On cabale avec beaucoup d'activité contre Mr. le comte d'Aranda, pour l'éloigner du ministere. Le nombre des ennemis, que l'ignorance & la superstition lui avaient suscités autrefois, est grossi par les créatures de Mr. de Florida-Blanca. On ne manque pas de dire qu'il ne suit un sistéme pacifique, par rapport à la France, que parce que la nouvelle constitution anéantit le clergé & les moines, & qu'il a le projet d'en faire autant en Espagne. Quelque absurdes que soyent ces inculpations, il est à craindre que, semées avec art par les courtisans & par les saints personnages, elles ne fassent effet, & que l'Espagne ne perde le seul homme qui peut travailler efficacement à sa prosperité.

Madrid le 16. mai.

Le comte Cabarrus qui avait été maltraité & emprisonné sous le ministre précedent, a obtenu la permission de se défendre contre les imputations de ses adversaires.— Le major-général Pignatelli, marquis de Rubi, qui avait été exilé de Madrid, est rappellé & est employé dans l'armée. — Le comte Aranda a rappellé plusieurs autres personnes disgraciées, & il fait tout ce qu'il peut pour réparer les maux qu'elles ont soufferts. Ce ne sont donc pas les rois, ce sont toujours leurs vizirs qui commettent des tyrannies & des oppressions; ce ne sont pas non plus les loix, mais d'autres vezirs qui reparent ces injustices.— Selon un calcul exact, notre infanterie est de 92,723 hommes, notre cavalerie de 18.360 hommes & les troupes de la maison du roi de 8,750 hommes. Il y a en outre beaucoup des compagnies franches & 33 bataillons de milice.

Seville le 9 mai.

Le 7 de ce mois le feu prit avec tant de violence dans la douane qu'elle devint la proie de flammes; on a cependant sauvé 2 magazins & un bureau des impots. Heureusement pour nos marchands qu'il n'y avait pas beaucoup de marchandises dans la douane: on n'estime la perte qui a été faite qu'à 100,000 pesos. Comme S. M. le roi a bonifié aux marchands de Barcellonne dans une pareille occasion, la perte qu'ils avaient soufferte, on espère qu'il accordera la même faveur à nos commerçants, surtout que le montant de leurs pertes n'est pas de grande conséquence pour le roi.

Italie.

Turin du 2 mai.

Les préparatifs de guerre se continuent ici avec beaucoup d'activité. Le Roi de Sardaigne ne veut, dit-on, que garantir la Savoie & le comté de Nice de toute invasion de la part des Français. Comme il n'aurait pu, sans dégarnir ses places fortes, former un cordon assez considérable pour remplir cet objet, il a demandé au Roi de Hongrie & de Bohéme une partie des troupes autrichiennes qui sont dans

la Lombardie. Il est certain qu'il a obtenu quatre à cinq mille hommes, & qu'il pourra même dispofer d'un plus grand nombre, s'il était nécessaire. Toutes ces mesures étaient prises avant que la France eût déclaré la guerre au Roi de Hongrie & de Bohême. Il ne parait pas vraisemblable que la Sardaigne, ayant toutes ses troupes de ligne au complet, armât toutes ses milices & demandât des secours étrangers, si elle voulait se tenir simplement sur la défensive. C'est maintenant à la France à se mettre en état de défense. D'un moment à l'autre, les Piémontois pourraient faire une invasion & attaquer par deux endroits différens.

Rome, le 4 mai.

Dimanche dernier, l'abbé Maury fut sacré, archévêque de Nicée, par le cardinal de Zelada, assisté de deux archévêques Français. Mes-dames royales de France assisterent à cette cérémonie ainsi que plusieurs Français de distinction.

Le 2, S. M. la reine des Deux-Siciles est heureusement accouchée d'un prince, qui a reçu, sur les fonts de baptême, les noms d'Albert Louis.

Le cardinal Garampi, qui residait ci-devant en Pologne comme nonce apostolique, est mort. — Le grand duc de Toscane a déclaré le port de Livourne, & tous les autres ports de ses Etats neutres, pendant la guerre entre l'Autriche & la France. — La nomination de l'abbé Maury à l'archévêché de Thebes & à la nonciature de Francfort, a beaucoup déplu aux prélats Romains & même aux évêques Français déposés. Il a été affiché à cette occasion, des pasquinades très ameres.

Naples le 14 mai.

Je vous annonce que nôtre ministére se dispose à faire embarquer 6000 hommes sur plusieurs vaisseaux de ligne, qui doivent faire voile pour les côtes de Provence, où les 6000 Napolitains doivent effectuer une descente, ou plutôt se réunir aux troupes Piémontoises, avec les 13,000 hommes qui sont dans le Milanez, & mettre l'armée de Victor Amédée au complet de 60 mille hommes.

France.

Paris le 31 mai.

Il se faisait remarquer deuis quelques jours, une grande fermentation parmi le peuple. Le 27 au soir, 12 soldats de la garde suisse convinrent ensemble dans une taverne de prendre la cocarde blanche. Le peuple accourrut à ce spectacle; on commença à se battre & ce ne fut pas sans peine que la municipalité parvint à rétablir le calme dans la ville. L'Assemblée nationale a tenu ses séances depuis le 28 sans désemparer, ne les interrompant que rarement, & seulement pendant deux heures. Mr. Petion, maire de Paris a reçu ordre de lui rendre compte tous les 24 heures de l'état de la capitale. Dans la nuit du 29. au 30, il a été décrété que la nouvelle garde du Roi serait réformée, & que celle qui lui serait donnée, serait organisée d'après la constitution. Cette réforme a déjà été exécutée; & le commendant de la garde suisse, Mr. Cossé de Brissac a été conduit à Orleans, pour y être jugé par la haute cour nationale, comme coupable du crime de lese nation.

Valenciennes le 18 mai.

Denis Rousselot est fait officier à la satisfaction de son régiment entier, & même de l'armée.

Le sabre a été porté aujourd'hui par MM. les maréchaux Rochambeau & Luckner au grenadier Pie, qui l'a reçu à l'hôpital, malade de la fievre: une nombreuse députation de toute l'armée a assisté à cette édifiante cérémonie, & le grenadier, en recevant ce sabre, le montra à tous les soldats assistans, en disant: „Voyez quelle douce récompense, pour s'être bien conduit! mes amis, nous serons invincibles en obéissant aux ordres de nos officiers, & par l'exactitude & la sévérité de la discipline."

Le camp de Famars est établi; il présente le coup d'œil le plus imposant; d'ici à quelques jours il sera complet.

Extrait d'une lettre de Lille du 17 mai.

Vingt-quatre temoins contre les abominables auteurs des massacres du 19 avril sont partis hier pour Douay. Un des assassins de M. Dillon doit être jugé aujourd'hui: c'est un tailleur de la rue Notre-Dame, qui était garde national.

Nous sommes réduits ici à notre garnison ordinaire, tout le reste des troupes est parti pour Valenciennes, où il va se former un rassemblement considérable. M. de la Bourdonnaie remplace M. d'Aumont, & M. Charles Lameth M. Dillon.

Selon nos militaires, le baron de Beaulieu occupe un camp excellent. Les autrichiens aspirent au moment de se mesurer avec nos troupes.

Neuf-Brifack le 11 mai.

Le général Wimpfen, qui n'est pas riche & qui est chargé d'une nombreuse famille, a donné 50 liv. pour subvenir aux frais de la guerre. On a beaucoup de confiance dans ses talens & son patriotisme.

Colmar le 12 mai.

Un corps de garde autrichien de neuf hommes a déserté, il y a quelque jours: il était composé des soldats du régiment de Gemmingen. Plusieurs autres déserteurs de ce corps, qui étaient du détachement de Porentrui, ont pris parti dans le régiment de Salm-Salm.

Cambray, du 16 mai.

Le régiment, ci-devant colonel-général, a séjourné ici hier en se rendant à Arras, où, par ordre du maréchal, il va se mettre en jugement. Le général Charles Lameth, que Mr. de Rochambeau avait appellé près de lui, & qui vient d'y retourner, est revenu chargé de la commission importante & difficile de faire saisir les coupables du régiment colonel-général. Douze hommes ont été arrétés; & la fermeté que le général Charles Lameth emploie si utilement à Lille, a prévenu ici tous les mouvemens que l'on pouvait craindre.

Moissac le 10 mai.

Douze jeunes gens de cette ville se sont présentés au directoire; ils partent volontairement pour l'armée du maréchal Luckner. Tous ces jeunes gens, dont le moins riche a 8 à 10 mille liv: de rentes, partent à pied & le havresac sur le dos. Ils ont juré de ne revenir dans leur pays, que lorsqu'ils auraient vu la liberté affermie.

De Metz le 27 mai.

Nous recevons dans ce moment la nouvelle d'un combat qui s'est donné entre nos troupes & les Autrichiens, à Bouvines. Le général Brown ayant attaqué notre avant-garde, qui était sous les ordres de Mr. Gouvion, celui-ci fut forcé de se retirer vu la supériorité de l'ennemi; & il dépécha aussitôt trois courriers à Mr. Lafayette pour lui donner avis de ce qui se passait. Ce général vint à son secours avec deux corps de cavalerie & un corps d'infanterie; on combattit vivement de part & d'autre; les Autrichiens supérieures en forces nous disputèrent long-tems la victoire; nos grénadiers combattaient comme des lions; & M. Lafayette donnait ses ordres avec autant de prudence, que de sang froid. Nous sommes enfin restés vainqueurs; & l'ennemi nous a abandonné le champ de bataille, après y avoir laissé 400 morts. Notre perte n'a été que de 82 hommes.

Assemblée nationale législative,

Séance du samedi 19 mai.

Le ministre de la marine écrit à l'assemblée, pour lui apprendre que les désordres sont au comble à Saint Domingue, M. Blanchelande a manqué perdre la vie dans un mouvement séditieux, dont la ville du Cap a été le théâtre. Le calme s'est rétabli dans cette ville; mais la guerre civile continue toujours ses dévastations dans toutes les parties de la colonie. Deux des commissaires civils ont abandonné leurs fonctions; on ne connait point encore les motifs de leur retraite.

Un décret avait chargé Mr. Dumourier de rendre compte de la situation politique de la France dans ses rapports avec la cour de Turin. Le ministre est venu dire à l'assemblée que les armemens ordonnés par la cour de Turin paroissaient purement defensifs. Au reste il a ajouté que quelque grand que fût le nombre de nos ennemis, la France montrerait toujours le même courage & la même énergie, il a protesté de son devouement à la patrie, & il a fini par dire que lorsqu'il aurait des faits importans sur nos rélations avec la cour de Turin, il en ferait part à l'assemblée.

La séance du 20 n'a rien offert d'intéressant.

Séance du lundi 21. mai.

Le Roi, dans une lettre contre signée par le ministre de la guerre, fait passer à l'assemblée une liste des places qui doivent être mises en état de guerre. Cette nomenclature comprend plusieurs places qui se trouvent sur les frontieres de Savoie. La lettre du Roi a été renvoyée au comité militaire.

Séance du mardi 22. mai.

Les premiers instans de la séance ont été employés à une discussion sur les finances. Mr. Cambon a fait adopter les bases de son rapport sur les dettes & les ressources nationales. — Les citoyens de la section de Henri IV. introduits à la barre, ont déposé sur l'autel de la patrie une somme de 5834. livres pour les dépenses de la guerre.